



France : le projet de loi industrie verte

Activité 1 : Découvrir



une batterie



une pompe à chaleur



un panneau solaire



une éolienne

Activité 2 : Écouter

1. Le projet de loi industrie verte a pour objectif de produire et de vendre **en consommant moins d'énergie - en gaspillant moins.**
2. Cette loi vise aussi à **faire de la France le numéro 1 de l'industrie verte.**
3. Le projet de loi comporte **une quinzaine** de mesures.
4. Avec cette loi, le gouvernement français souhaite **rendre l'industrie plus écologique - répondre à un projet de loi américain - faire face à la concurrence chinoise.**
5. Un crédit d'impôt permettra aux entreprises qui investissent dans l'industrie verte de récupérer **entre 20 et 45% des investissements.**
6. Les industries existantes, quant à elles, bénéficieront de subventions pour **réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.**
7. Pour obtenir une aide à l'achat d'un véhicule électrique, l'État prendra en compte **sa performance environnementale - son empreinte carbone lors des étapes de fabrication.**
8. Pour pouvoir créer de nouvelles industries, l'État **préparera 50 sites - dépolluera d'anciens sites industriels.**
9. Pour accélérer l'implantation des nouvelles usines, les délais passeront de 17 mois à **9 mois.**
10. Selon Réseau Action Climat, le texte de loi industrie verte **va dans la bonne direction - n'est pas assez ambitieux.**

Activité 3 : Écouter

	Vrai	Faux
1. Le projet de loi industrie verte devrait créer 80 000 emplois.		x
2. Les entreprises pourront bénéficier du crédit d'impôt dit « investissement industrie verte » dès cette année.		x
3. Ce crédit d'impôt sera mis en place dans des secteurs bien définis.	x	
4. Le ministre de l'Économie estime que seuls les véhicules électriques européens seront éligibles à une aide de l'État.	x	
5. Pour réduire les délais d'implantation des nouvelles usines, certaines étapes seront supprimées.		x
6. Réseau Action Climat regrette que cette loi ne traite pas de l'économie circulaire.	x	

1. « Avec ce plan, le gouvernement veut faire de la France un leader, être le premier, de l'industrie verte et créer ainsi à long terme 40 000 emplois. »
2. « Dans cette perspective, un crédit d'impôt dit « investissement industrie verte » sera mis en place dès l'an prochain. »
3. « Concrètement, dans les secteurs des batteries, des panneaux solaires, des éoliennes et des pompes à chaleur, l'État restituera une part des sommes déboursées par les investisseurs au moment du paiement des impôts. »
4. « Selon Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie, seuls les véhicules européens correspondraient aux critères. »
5. « Plusieurs étapes des procédures d'autorisation se feront simultanément, en même temps, et non plus successivement, les unes après les autres. »
6. « L'Association aurait, par exemple, souhaité un renforcement de la réglementation sur l'économie circulaire. »



Activité 4 : Vocabulaire – l’environnement

1. « L'idée est de produire ce qu'on appelle des biens et des services de manière **durable** en limitant la consommation d'**énergie**. »
2. « Et puis, si on peut au passage éviter le **gaspillage**. »
3. « Oui, **verdir** l'industrie tout en répondant à la loi américaine sur la réduction de l'inflation et à la concurrence chinoise. »
4. « Les **industries** existantes pourront, elles, prétendre à des aides pour leur **décarbonation**. »
5. « Pour déterminer les véhicules éligibles, l'État regardera en particulier l'empreinte **carbone** lors de la fabrication et de l'assemblage. »
6. « C'est-à-dire la quantité de gaz à effet de **serre** émise lors de ces étapes, de la vie de la voiture. »
7. « Cela passera entre autres par la **dépollution** de friches industrielles. »
8. « L'Association (Réseau Action Climat) aurait, par exemple, souhaité un renforcement de la réglementation sur l'économie **circulaire**. »

Activité 5 : Grammaire – l'accord du participe passé

1. Le gouvernement français présente un projet de loi **appelé** industrie verte.
2. Un crédit d'impôt sera **mis** en place.
3. L'État restituera une part des sommes **déboursées** par les investisseurs.
4. La performance environnementale du véhicule sera **prise** en compte.
5. L'État regardera la quantité de gaz à effet de serre **émise** lors de ces étapes de la vie de la voiture.

La règle

On accorde le participe passé avec le sujet en **genre** (féminin/masculin) et en **nombre** (singulier/pluriel) quand celui-ci est :

- utilisé comme **adjectif**
- précédé de l'auxiliaire « **être** »